

Rapport annuel de l'AME pour l'année 2008

22 septembre 2009

Sommaire

• L'édito du Président	page 3
• Le Conseil communautaire et le Bureau	page 4
• Le travail des Commissions	page 5
• Les compétences de la Communauté	page 6
• Poursuite de la définition de l'intérêt communautaire et mise en œuvre des transferts	page 7
• Coopération décentralisée, communication et manifestations	page 8
• Le développement économique et touristique	page 9
• La politique de la ville et les affaires sociales	page 10
• L'aménagement de l'espace – Environnement	page 11
• La culture : Musée Girodet	page 12
• La culture: Agorame, spectacles, Maison de la Forêt	page 13
• Le sport	page 14
• Les travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement - SIG	page 15
• La collecte et le traitement des ordures ménagères	page 16
• L'eau	page 17
• L'assainissement	page 18
• Les transports urbains	page 19
• L'organisation politique	page 20
• L'organisation des services	page 21
• Les moyens humains	page 22
• Le compte administratif 2008 : Grands équilibres - Soldes d'épargne	page 23
• Le compte administratif 2008 : Les dépenses	page 24
• Le compte administratif 2008 : Les recettes	page 25
• Le compte administratif 2008 : La dette	page 26
• Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire	page 27
• Annexe 2 : La composition des Commissions	page 28

Edito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activités 2008 de la Communauté d'agglomération.

Le cyclisme international était à nouveau au rendez-vous du Montargois, avec le Grand Départ à Amilly du Paris Nice en mars 2008 et le départ de la 1^{ère} étape du Tour de l'Avenir à Chalette-sur-Loing en septembre 2008. Des succès populaires.

Le rapport annuel de l'AME pour 2008 vous présente les grands sujets sur lesquels travaillent quotidiennement les élus de la Communauté d'agglomération au service de ses 60 000 habitants :

- installation des nouveaux délégués communautaires suite aux élections municipales, création du Conseil de Développement ;
- aménagement de nos zones d'activités, de l'Entrée Nord et de la gare, poursuite des travaux de construction de la médiathèque centrale d'agglomération, gestion de l'aérodrome de Vimory, ouverture de la deuxième aire d'accueil des gens du voyage, aménagement du réseau de bus Amelys et mise en place du service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys » ;
- élaboration du Contrat Global Loing-en-Gâtinais, gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement ;
- approbation de la Charte locale d'insertion et convention de Gestion Urbaine de Proximité du projet Plateau ANRU, mise en place du service des adultes-relais ;
- poursuite de l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, étude d'un nouveau plan local de l'habitat, exposition d'ampleur nationale au Musée Girodet, succès de la Maison de la Forêt, spectacles de talents programmés par l'AME, réception de délégations chinoises.

Malgré la crise internationale économique et financière, l'AME, en partenariat avec le Conseil régional et le Conseil général, continue à travailler au développement de l'emploi et du bien-être de ses habitants, dans le cadre du développement durable.

Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-maire de Montargis

Le Conseil communautaire et le Bureau

- Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2008, il s'est réuni en 10 occasions et a pris **250 délibérations dont 246 à l'unanimité**. Chacune des réunions du Conseil est précédée d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président et des Vice-présidents. Chacune des communes y est représentée.
- Suite aux élections municipales de 2008, l'installation de la nouvelle Assemblée s'est déroulée le 10 avril 2008. Le Député Jean-Pierre DOOR a été réélu Président, à la majorité absolue.

- Les faits marquants de l'année 2008 ont été :

Conseil du 21/01/2008

Modification de l'article 10 des statuts de l'AME relatif à la représentation des communes membres au sein du Conseil de Communauté

Conseil du 07/02/2008

- Approbation des budgets primitifs et Transfert de charges Médiathèque
- Hausse de la valeur faciale des tickets restaurants des agents et indexation de la prime de fin d'année sur revalorisation du point d'indice

Conseil du 28/02/2008

Arrêt du projet de PLU intercommunal et bilan de la concertation

Conseil du 10/04/2008

Installation de la nouvelle Assemblée. Elections du Président, des Vice-présidents, des membres des commissions, désignation des représentants de l'AME dans les organismes extérieurs

Conseil du 24/04/2008

Reconduction du taux d'imposition de taxe professionnelle

Conseil du 22/05/2008

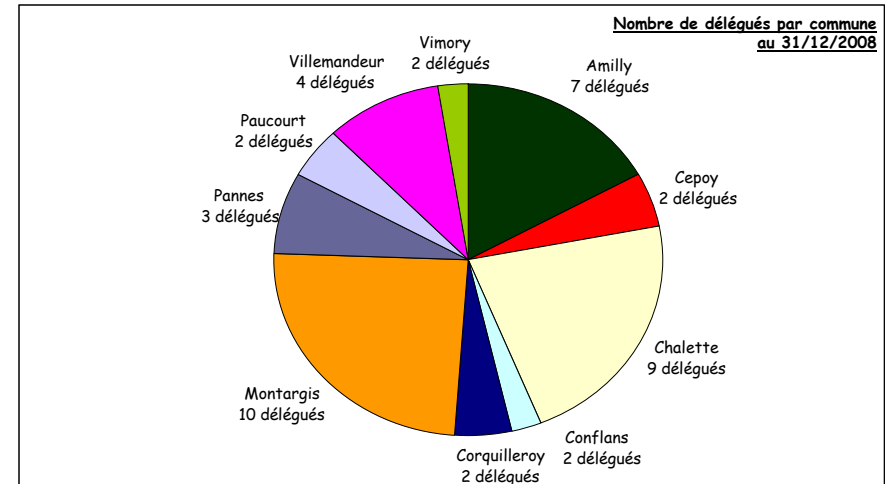
- Approbation des comptes administratifs 2007 et affectation des résultats
- Acquisition d'un bus supplémentaire pour le réseau Amélys

Conseil du 26/06/2008

- Instauration du compte épargne temps pour les agents
- Approbation des budgets supplémentaires
- Autorisation au Président de signer la Charte locale d'insertion du projet Plateau ANRU

Conseil du 25/09/2008

- Adoption du Règlement intérieur du Conseil communautaire
- Reconnaissance d'intérêt communautaire de la rue de l'aérodrome à Vimory



- Garantie d'emprunt au CHAM pour la construction d'un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Dotation de Solidarité Communautaire et approbation de la ZPPAUP de Montargis

Conseil du 23/10/2008

Aide économique à la Société Biscuiterie de France

Conseil du 18/12/2008

- Débats d'orientations budgétaires et surtaxe assainissement 2009
- Autorisation au Président de signer le Contrat Global Loing en Gâtinais
- Convention de Gestion Urbaine de Proximité du projet Plateau ANRU
- Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local du Loiret
- Approbation du service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amélys »

Le travail des Commissions

- Les décisions prises lors des Conseils sont préparées préalablement au sein des 16 Commissions spécialisées dans les domaines suivants (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2008) : Développement économique et touristique (8), Finances (6), Intercommunalité (1), Travaux (6), Urbanisme et logement (6), Transport (2), Affaires culturelles (9), Sports (3), Affaires sociales (3), Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (62 visites et 63 études de dossiers), Appels d'offres (9), Environnement (2), Services publics locaux (3). Délégation de Service Public (3 concernant les transports), Accessibilité des services publics pour les personnes handicapées (2), Evaluation des transferts de charges (1).
- Chaque Commission est constituée d'un délégué par commune (cf. composition des Commissions en annexe) et est supervisée par un Vice-Président. Il y a 15 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidée directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.
- La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative spécifique aux groupements en Taxe Professionnelle Unique qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

Les compétences de la Communauté

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sport. Ses compétences sont les suivantes :

- Les compétences obligatoires

- Développement économique (d'intérêt communautaire),
- Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

- Les compétences optionnelles retenues par la Communauté

- Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- Assainissement,
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

- Les compétences facultatives sont nombreuses (la Communauté a pris les compétences exercées antérieurement par le District)

- Ramassage et traitement des ordures ménagères,
- Production, transport et stockage de l'eau potable,
- Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
- Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption,
- Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
- Lutte contre l'illettrisme,
- Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Défense incendie.

Intérêt communautaire, transferts de charges, Conseil de développement

- **L'intérêt communautaire** est la ligne de partage au sein d'une compétence entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau communal. Définir l'intérêt communautaire revient à distinguer dans une compétence donnée les actions et les équipements qui continueront à relever du niveau communal, de ceux qui par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2008, le Conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire la rue de l'aérodrome à Vimory.
- **Le conseil de développement**, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile et de diffusion des principes du développement durable dans les projets de territoire. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération. Il peut être consulté sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle-ci.

Le Conseil de développement de l'AME s'est réuni pour la première fois le 20 octobre 2008. Il est composé de 25 personnes représentant différents organismes, entreprises ou associations : Jeune Chambre Economique de Montargis, Dirigeants Commerciaux de France, Chambre d'agriculture, Pôle Emploi, FAP, Mission locale, société SOFRASER, CCI, DDE-VNF, ADEL, Chambre des métiers, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, ALPEJ, Gâtinais nature, APAGEH, OPAC, HAMOVAL, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Fédération des Unions commerciales, ONF, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme, Ordre des experts-comptables.

Coopération décentralisée, Communication et Manifestations

La Coopération décentralisée

24 et 25 novembre 2008 → **Réception officielle d'une délégation d'élus et de fonctionnaires chinois de la ville de Huzhou** : visite de la ville, du Musée Girodet, de la Station d'épuration les Prés Blonds à Chalette-sur-Loing et du siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing.

Les principales manifestations

- 10 janvier 2008 → Cérémonie des vœux aux institutionnels du Président de l'AME, dans la salle de Lisledon à Villemandeur.
- 25 janvier 2008 → Cérémonie des vœux au personnel de l'AME à Cepoy.
- 2 février 2008 → Réunion publique ANRU.
- 14 février 2008 → **Signature du Contrat Régional d'Agglomération 2008/2012.**
- 9 mars 2008 → Course cycliste internationale **Paris-Nice à Amilly.**
- 10 avril 2008 → **Installation du nouveau Conseil communautaire** après le renouvellement des conseillers municipaux des 10 communes membres de l'AME.
- 17 mai 2008 → Nuit des musées.
- 26 mai 2008 → **Visite du Ministre de la Santé Roselyne Bachelot** au CHAM à Amilly et à la mairie de Montargis.
- 27 juin 2008 → **Caravane de Loire**, des milliers de visiteurs ont découvert des artistes déambuler aux milieux des canaux de Montargis. Organisation d'un vin d'honneur officiel.
- 17 juillet 2008 → Pose de la première pierre du nouveau siège de l'Office de Tourisme intercommunal.

Publications

En 2008, l'AME a publié le rapport d'activités 2007 ainsi que deux numéros du Journal de l'AME. Elle a réalisée des brochures spécifiques « développement économique ».

L'AME communique également à travers des insertions publicitaires (guide du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, le magazine national Création d'entreprises) et à travers son site internet www.agglo-montargoise.fr.

- 4, 5 et 6 septembre 2008 → **Tour de l'Avenir à Chalette-sur-Loing.**
- 16 septembre 2008 → **Débat public sur l'eau** avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à Montargis.
- 17 septembre 2008 → Match de basket de PRO A amicale Entente Orléanaise Loiret/JDA Dijon au Complexe du Château Blanc à Villemandeur.
- 18 septembre 2008 → Vernissage de l'**exposition « Girodet aux Champs »** au musée Girodet à Montargis.
- 6 novembre 2008 → Visite des élus de l'AME des Aires d'Accueil des Gens du Voyage, de la pépinière d'entreprise à Corquilleroy, des travaux de l'entrée Nord de Montargis et de la future médiathèque communautaire.
- 6 novembre 2008 → Dîner officiel des membres du Bureau de l'AME à Conflans-sur-Loing.
- 14 novembre 2008 → **Inauguration du local ANRU** rue Honegger à Chalette-sur-Loing.
- 20 novembre 2008 → Cérémonie de remise de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à M. Alain Patard.

Le Développement Economique et Touristique

- La Communauté mène des actions de promotion, d'aménagement et d'extension des **zones d'activités** tant industrielles que commerciales ou artisanales et d'aides à l'implantation de multiples entreprises. L'objectif poursuivi est de mettre en œuvre une politique économique permettant de développer et de pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire. Les services de l'AME ont travaillé sur 37 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 475 personnes. Deux importants dossiers (URBAN RE en logistique et TRIO FRUITS en commerce) arrivent en phase opérationnelle. Un projet industriel très important est apparu en fin d'année et se concrétisera en 2009. L'AME a été présente pour la deuxième fois au SIMI (Salon de l'immobilier industriel) à Paris pour promouvoir son territoire auprès des entreprises. A cette occasion, des brochures « développement économique » et des fiches thématiques de présentation ont été réalisées.
- L'AME poursuit son partenariat avec le syndicat **Arboria** dont elle est membre (la contribution budgétaire 2008 s'élève à 43 558 €), dans l'objectif de développer l'offre de terrains d'activités pour les entreprises souhaitant s'installer ou se développer dans l'agglomération. L'aménagement de la ZA Arboria II est maintenant prévu afin de prendre le relais de la commercialisation d'Arboria I. D'autres zones d'activités sont également en développement sur le territoire de l'AME, et notamment le Pôle d'activités de Chaumont à Corquilleroy (procédure de lotissement, ouverture d'une pépinière d'entreprises en septembre 2008) et le Pôle d'activités de Saint Gobain à Chalette (restitution de l'étude détaillée des risques, scénario de développement du site).
- L'action de l'AME passe aussi par des réunions régulières avec les différents acteurs de la vie économique (entreprises, CCI et Chambre de Métiers, Conseil régional, Conseil général, ADEL), ainsi que la Cellule de veille économique de Chalette. L'AME collabore avec le Conseil général pour le déploiement du **Haut Débit** dans l'agglomération (Etude AVISEM).
- L'AME est très active en matière de **formation** et d'**emploi** avec notamment :
 - des participations à diverses opérations telles que le Printemps de l'emploi le 10 mai 2008 et Jobs d'été le 13 avril 2008, participation aux réunions CCI sur la prévention des difficultés des entreprises ;
 - la Maison de l'Emploi de l'Est Loiret (MEEL): information des entreprises sur les clauses d'insertion liées aux marchés pour le projet ANRU et suivi du respect de la clause, suivi de l'évolution du chômage avec l'ANPE et la CCI.
 - la mission locale propose des services d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans sur les 10 communes de l'agglomération. La subvention versée par la Communauté en 2008 s'est élevée à 34 726 €.
- **Sur le plan touristique**, la contribution de l'AME à l'office du tourisme s'est élevée à 135 000 € en 2008 (+2,6%) à laquelle il faut ajouter deux subventions supplémentaires (tirées sur la taxe de séjours instaurée au 1^{er} janvier 2008) de 9 282 € pour la participation au salon de MAP à Paris et 2 846 € pour contribuer à la réalisation du Guide des hébergements. La pose de la 1^{ère} pierre du futur OTSI a eu lieu le 17 juillet 2008. L'AME gère également deux campings communautaires : le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) et le camping des Rives du Loing à Cepoy (2 étoiles depuis cette année). Afin de faire contribuer les usagers au fonctionnement de l'aérodrome de Montargis-Vimory , la Communauté a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2008, une redevance aéronautique.

La Politique de la Ville et les Affaires sociales

- **Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Montargoise (CUCS)** est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficultés. Sont reconnus comme très prioritaires « Les cités » à Montargis et « Kennedy/Château Blanc » à Châlette. Quatre autres quartiers de l'agglomération sont classés en priorité 2 et 3. La dotation attribuée au titre du CUCS s'élevait à 153 000 € pour 16 actions validées, pour un coût total des projets de 958 183 €. Maison de la Famille, CIDFF, FAP, APAGEH, IMANIS, CROIX ROUGE FRANCAISE, ALPEJ, AFTAM, COLLEGE DU GRAND CLOS et AGAFOR sont subventionnés par l'AME pour un montant de 111 918 €. Sept projets ont bénéficié d'une convention pluriannuelle pour un montant de subvention ACSE de **89 305 €** : Chantier d'insertion ICARE (FAP), AME ENVIRONNEMENT (APAGEH), Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans (ALPEJ), Accueil et information sur l'accès aux droits pour les personnes démunies (IMANIS), VESTIBOUTIQUE (CROIX ROUGE), Permanences décentralisées (CIDFF), Equipe de projet (AME).
- La Communauté d'agglomération dirige le **conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**. Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME organise toute l'année, sous la supervision du CISPD, des réunions des groupes thématiques et territoriaux. L'année 2008 est celle du bilan du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité 2004-2008 (COPS) en vu de l'élaboration en 2009 du nouveau contrat (2009-2012) et du programme d'action. Le **dispositif « adulte-relais »**, créé en 2007, permet de lutter efficacement contre toutes les formes d'exclusion dans les quartiers en difficultés. Le 10 mars 2008, l'AME a recruté 6 agents de tranquillité publique. En outre, l'AME subventionne l'association « Aide aux Victimes du Loiret » (12 000 €) intervenant dans les domaines de la médiation pénale et de l'aide aux victimes. Elle est enfin co-signataire d'une convention tripartite avec le Conseil général du Loiret et l'Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées (AIDAPHI) relative aux actions de prévention spécialisée sur l'agglomération : l'AME a versé 66 502 € à cette association en 2008.
- La première **aire d'accueil des gens du voyage** située à Villemandeur a été ouverte en décembre 2007. La deuxième aire d'accueil a été construite puis ouverte en septembre 2008 à Amilly. Elles comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires a été déléguée à la société VAGO pour 5 ans. Le territoire de l'AME devrait accueillir une troisième et dernière aire d'accueil d'ici deux ans à Chalette-sur-Loing.
- L'Agglomération intervient auprès des personnes âgées par l'intermédiaire de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (**ORPADAM-CLIC**) qui a bénéficié en 2008 d'une subvention de 48 500 €. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par un accompagnement vers les institutions spécialisées et d'orienter les personnes âgées et leurs familles dans leurs démarches. L'AME participe au groupe d'entraide mutuelle (**GEM**) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique. Cette association bénéficie du soutien financier de l'AME (12 000 € en 2008), du centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise, de la DDASS et du Conseil général. Enfin, l'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association **Vaincre la Mucoviscidose** (subvention de 2 750 € pour les Virades de l'Espoir de l'Agglomération Montargoise). L'AME subventionne également d'autres associations dans le domaine social telle que la Croix Rouge Française (12 372 € en 2008).

Aménagement de l'espace - Environnement

- Dans le domaine de la politique d'aménagement de l'espace menée par la Communauté, le **projet urbain de rénovation du secteur dit «Le Plateau»**, situé au cœur de l'agglomération, avance. Ce projet d'aménagement urbain va engendrer une profonde refonte du logement et des espaces publics sur le quartier. En effet, le programme intègre la création d'une nouvelle place au croisement du boulevard Kennedy et de la rue de la Pontonnerie à Montargis afin de créer une centralité sur le secteur, centralité à même d'offrir aux habitants un lieu de vie et d'animation. Cette place recevra un équipement social intercommunal. La convention entre l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et l'AME porte sur une durée de 5 ans (2007 - 2011) et globalise des financements à hauteur de 65,8 M€.

En 2008, la charte locale d'insertion et la convention de Gestion Urbaine de Proximité ont été validées. Les modalités d'acquisition du foncier par l'AME et la mise à disposition des bailleurs sociaux dans le cadre de l'ANRU ont été définies. Le concours espaces publics a été lancé. Une étude hydraulique a été réalisée. Des recherches de foncier sont faites pour la reconstitution de l'offre locative sociale.
- L'action de l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace est multiple :

 - 2008 a vu l'arrêt du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLU) pour l'ensemble de son territoire, avec son évaluation environnementale.
 - Le lotissement du Pôle d'activités de Chaumont a été validé administrativement.
 - Un nouveau **programme local de l'habitat** (PLH) est en cours d'élaboration.
 - L'AME a adhéré à l'Etablissement Public Foncier du Loiret (EPFL) pour la constitution de réserves foncières.
- Archéologie préventive** : Fouilles archéologiques à Chalette-sur-Loing pour « la petite pontonnerie », à Amilly pour « les terres de châtelains et de Pisseux » . Diagnostic archéologique à Villemandeur pour « les terres de l'hôpital » (pas de prescription de fouille).
- Rénovation urbaine –quartier du Plateau** : enquête publique et parcellaire préalable à la déclaration d'utilité publique de la création de deux lotissements dans le secteur des Terres de l'Hôpital à Montargis et Villemandeur.
- Urbanisme opérationnel** : Concession d'aménagement « les rives du Solin » à Chalette-sur-Loing, sélection d'un aménageur pour la réalisation d'un éco quartier.
- Développement durable et Environnement** : Décembre 2008, adhésion au réseau Environnement-Développement Durable d'Idéal Connaissance en vue de l'élaboration de l'Agenda 21 de l'AME. Renouvellement de la convention avec l'Association les Chats Errants du Montargois.

La Culture : le Musée Girodet

- **Exposition « Girodet aux champs »** : Le 18 septembre 2008 a eu lieu le vernissage de l'exposition « Girodet aux champs ». Parmi les 40 œuvres présentées jusqu'au 4 janvier 2009, l'une des pièces les plus importantes de l'exposition est le carnet de vues du château de Montargis dessinées par Girodet. Cette exposition a bénéficié du soutien financier de la DRAC, du Conseil régional et du Conseil général. 164 exemplaires du catalogue de 48 pages ont été vendus. Plus de 500 visiteurs ont découvert l'exposition les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Le dimanche 16 novembre, à l'occasion d'« A musées-vous en région Centre », un parcours musical a convié 554 visiteurs en différents points de l'hôtel Durzy, à la découverte de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach.
- **Nuit des musées** : Le samedi 17 mai 2008, le musée Girodet a pris part à la « Nuit des musées », en proposant au public de découvrir *Regard(s) croisé(s)*, parcours original imaginé par l'artiste vidéaste Dan Bela Ky, mêlant installation vidéo, jeux de lumière et effets de miroir avec pour support deux toiles du peintre flamand Hiéronymus Janssens (1624 -1693). Plus de 600 personnes ont découvert ce parcours nocturne, dont un public nouveau âgé de 25 à 40 ans.
- **Réaménagement de l'espace de présentation consacré à Henry de Triqueti** : Une section importante consacrée à l'œuvre du sculpteur Triqueti a été aménagée durant l'été 2008, dans l'aile Est de la galerie du premier étage.
- **Acquisitions** : Outre le portrait de Juliette Ferrus, le musée s'est enrichi de trois importants dessins de Girodet : un *Portrait de profil du docteur Trioson* de 1783, un *Portrait de Napolitaine* de 1793, un dessin représentant *Persée tenant la tête de Méduse pour combattre les habitants de l'île de Séríphe*, acquis pour le musée Girodet par la société des amis lors d'une vente publique à Paris, en avril 2008.
- **Prêts d'œuvres** : Une nouvelle exposition Triqueti s'est tenue du 27 avril au 27 juillet au museo Vela, en Suisse, et a présenté 51 œuvres appartenant aux collections du musée Girodet.
- **Projet scientifique et culturel** : Développé dans un document de 75 pages approuvé par les élus de la Communauté d'agglomération le 23 octobre 2008, le projet scientifique et culturel du musée propose de mener les travaux de rénovation et de mise en conformité rendus nécessaires par l'état de l'hôtel Durzy ; il envisage également un réaménagement complet des salles de façon à renforcer la présence de l'art du XIX^e siècle et à ouvrir le musée à l'histoire de l'agglomération. Le projet vise un doublement des surfaces d'exposition.

La Culture : Agorame, spectacles, Maison de la Forêt

- La politique culturelle menée par l'AME se développe également autour du réseau des Médiathèques appelé **AGORAME** (www.agorame.fr) qui a été lancé en 2006. Ce réseau permet d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans les 10 communes de l'Agglomération Montargoise, d'assurer également des animations telles que le bookcrossing (lâchers de livres), les lectures dans la rue ou les lectures au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise. De nombreuses réunions sont organisées au sein du réseau concernant la formation, la maintenance, les acquisitions, le catalogage, les animations).
- Le service de programmation des **spectacles** de l'AME a été créé le 1^{er} septembre 2006. Après la saison 2006/2007 « Ma saison a une âme », la saison 2007/2008 « Une saison d'Hommes et de Femmes », le public a découvert la saison 2008/2009 « Un amour de saison » proposant 30 spectacles. En 2008, 92 représentations ont attiré 13 207 spectateurs, ce qui correspond à un taux de remplissage de 87 %. La recette de billetterie totale est de 123 167 €. L'organisation d'un temps fort jeune public, intitulé « Jeunes (Hommes & Femmes) », a permis de toucher de nouveaux publics et en particulier du jeune public scolarisé. L'événement a été un succès, d'où l'organisation d'un festival en 2009. Deux autres événements originaux ont marqué l'année 2008 : 1°) l'accueil de la compagnie belge Arsenic et son impressionnant MacBeth interprété dans une tour en bois, « la tour vagabonde », reprenant les plans d'un théâtre élisabethain à l'époque de Shakespeare ; installé sur le parking du Pâtis pour 5 représentations (dont 2 scolaires), le spectacle a fait « tour » comble. 2°) l'organisation en décembre d'une semaine clowns d'accompagnement auprès des publics empêchés de l'agglomération (enfants hospitalisés, handicapés physiques et mentaux, personnes en grande difficulté sociale, personnes âgées). L'action, riche en émotions, a connu un beau succès.
- L'action de la Communauté dans le domaine culturel se développe également à travers la **Maison de la Forêt** à Paucourt, officiellement ouverte en 2006. A la fois espace d'exposition et laboratoire, orientés sur la faune et la flore de la forêt de Montargis, la Maison de la Forêt a accueilli 2806 visiteurs en 2008 : 1053 individuels (+6 %) et 75 groupes dont 70 « jeune public ». Des animations sont proposées au rythme des saisons et des activités de sensibilisation sont réalisées lors de chaque vacance scolaire. Le Comité Départemental du Tourisme a décerné à la Maison de la Forêt le Coup de cœur des Trophées du Tourisme, le jeudi 27 mars 2008. Le premier sentier pédagogique en forêt de Montargis, le sentier du blaireau, a été inauguré le jeudi 9 octobre 2008. C'est un parcours en forêt domaniale de Montargis s'achevant au Parc Durzy. Il est jalonné de panneaux réalisés et mis en place par l'Office National des Forêts.
- Enfin, la Communauté a également versé des subventions de fonctionnement à différentes associations, dont Le Salon du Livre (32 000 €), le Théâtre du masque d'or (17 000 €), le Centre Universitaire Henri-Rouard (21 000 €), l'APSAM (6 000 €), l'Atelier de l'Arabesque (4 000 €), Les amis du musée (1 000 €).

Le Sport

- La politique sportive de la Communauté se développe autour de deux équipements :
 - **Le complexe sportif du Château Blanc** a, cette année encore, accueilli de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, expositions, tournois (badminton, handball, ...), championnats (échecs, twirling ...), **Match de basket de PRO A « Amicale Entente Orléanaise Loiret – JDA Dijon »** ;
 - **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées (Championnats de l'Orléanais de la piste, Trophée des Champions, Le Million) mais également le Festival « MUSIK' AIR ».
- L'AME a de nouveau accueilli des compétitions cyclistes internationales aux succès populaires sur son territoire :
 - Le Grand Départ à Amilly les 9 et 10 mars 2008 du **Paris-Nice**.
 - Le départ de la 1^{ère} étape Chalette - Avallon du **Tour de l'Avenir**, du 4 au 6 septembre 2008 .

L'organisation de l'accueil de ces courses cyclistes a bénéficié du soutien de l'association « Les Roues dans l'A.M.E », de nombreux bénévoles, des services des communes. L'AME a attribué une subvention de 30 000 € pour le Paris-Nice et de 15 000 € pour le Tour de l'Avenir.
- Les 7 et 8 juin 2008, les championnats de France de nage en eau libre se sont déroulés à Cepoy. Une autre activité sportive est envisagée dans le cadre du Lac de Cepoy.
- L'intervention de la Communauté prend aussi la forme de versement de subventions à hauteur de 124 K€ à différents organismes intervenant dans le cadre de la politique sportive sur le territoire de l'agglomération. Ainsi, l'AME a notamment soutenu les associations suivantes : ACCLAME (cyclisme) pour 5 000 €, AMHANDA (hand-ball) pour 53 500 €, AME-Basket pour 20 000 €, ASHAME (handisport) pour 7 200 €, l'ATAME pour 13 000 € (tennis) ainsi que l'ERAME (rugby) pour 15 000 €. Elle attribue aussi 6 000 € de subventions aux associations sportives des collèges et lycées.

Travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement - SIG

- Les principales réalisations de l'année 2008 en matière de voirie (2,3 M€) sont les suivantes :
 - Entretien de voiries communautaires sur les 10 communes.
 - Travaux de l'Entrée Nord 2^{ème} tranche.
 - Rectification de virage Rue du Vieux Rang de l'Anglée à Chalette-sur-Loing.
 - Aires d'Accueil des gens du Voyage à Villemandeur et Amilly.
 - Viabilisation et réfection de la route d'accès du Parc de Chaumont.
 - Rue de Vésines à Pannes.
 - Piste cyclable avenue Cochery à Montargis.
 - Rue Renoir à Chalette-sur-Loing.
 - Rue de Bel Air et rue Nobel à Villemandeur.
- En matière de bâtiments, les actions menées en 2008 ont été les suivantes :
 - Mise en sécurité et aux normes électriques de l'éclairage et des bornes de distribution du camping de la Forêt à Montargis.
 - Création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Amilly.
 - Travaux de gros œuvre de la médiathèque « tête de réseau » à Montargis.
- Les principaux travaux réalisés par l'Agglomération au cours de l'année 2008 en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sont les suivants :
 - Branchements et travaux divers sur les 10 communes du territoire communautaire.
 - Entretien des réseaux, collecteurs et ouvrages de traitement.
- Le Système d'Information Géographique communautaire (SIG) met en œuvre un ensemble d'outils et de personnes en réseau, permettant de saisir, conserver, mettre à jour, extraire, interroger, transmettre et afficher les données spatiales décrivant le monde réel (données géographiques et alphanumériques venant du cadastre, des photos aériennes, du réseau d'assainissement, des documents d'urbanisme). Ces données sont mises à disposition des communes membres de l'AME et des services communautaires (urbanisme, transport, logement, développement économique, communication).

La collecte et le traitement des ordures ménagères

- Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères). Ce service est financé par une contribution du budget communautaire qui s'est élevée en 2008 à 5,1 M€, en hausse de 6,25 %.

Le service de la collecte est assuré par 70 agents, assistés par 4 agents administratifs. Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire en déchèterie. En 2008, la répartition entre les différents modes de collecte est la suivante : 50 % en porte à porte, 39,9 % par apports en déchèterie, 9,5 % sur les points d'apport volontaire et 0,6 % par apports au four.

- En 2008, la production totale de déchets sur le territoire du SMIRTOM s'est élevée à 45 434 tonnes dont 22 285 tonnes d'ordures ménagères et 8 079 tonnes de déchets verts. Cela correspond à une baisse de près de -5,3% par rapport à 2007. En effet, alors que le tonnage des ordures ménagères diminue légèrement, celui des déchets verts a connu une forte baisse (-30%). La collecte en déchèterie progresse de 9,7% pour atteindre 9 904 tonnes.

- Par la suite, le traitement des ordures ménagères s'effectue de 5 manières différentes :

- Compostage et incinération à l'usine d'Amilly effectués par l'entreprise NOVERGIE (ordures ménagères),
- Tri et valorisation par filière de matière au centre de tri du Val de Loire jusqu'au 30 septembre 2008 puis au centre de tri d'Ormoy (Yonne) depuis le 1^{er} octobre 2008, effectués par VEOLIA-ONYX (collecte sélective),
- Enfouissement au centre de stockage de Chevilly par SITA (déchets non valorisables),
- Broyage et compostage sur la plate-forme d'Amilly par le prestataire TERRALYS (déchets verts),
- Démantèlement et recyclage dans l'atelier du Parc de Chaumont à Corquilleroy dans le cadre d'un chantier de réinsertion (déchets électriques et électroniques).

En 2008, le SMIRTOM a ainsi traité les déchets à 31 % par valorisation (compostage et recyclage) et 69 % par élimination (incinération et enfouissement).

- Une nouvelle déchèterie sera mise en service en 2009 au Parc de Chaumont à Corquilleroy.

- Le coût net budgétaire, tous déchets confondus, s'élève à 113 € par tonne soit 75 € par habitant. Le coût à la tonne est en légère diminution par rapport à 2007.

L'eau

- La Communauté est compétente en matière de production, traitement, transport et stockage de l'eau potable pour 5 de ses communes membres. Elle exerce cette compétence par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017. Pour financer l'exploitation du service, l'entreprise lève une redevance sur l'usager. Toutes les communes ayant gardé à leur charge la distribution de l'eau, elles perçoivent une surtaxe.
- En 2007, la Communauté dispose d'un réseau structurant de 41,6 km et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3). En 2008, le service compte 19 924 clients (particuliers, industriels, administrations) pour un volume total facturé de 2,87 millions de m³ soit une consommation moyenne de 144 m³ par client (en baisse de 2% par rapport à 2007). Parallèlement, la quantité d'eau potable produite en 2008 (3,93 millions de m³) a été augmentée de 2 %.
- Les tarifs pratiqués au cours de l'année 2008 sont les suivants : ils ont baissé entre -13,5 % et -11 % , sauf à Pannes (+18,4 %). La baisse du prix de l'eau s'explique par la baisse de la redevance « pollution » perçue par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie .

- Prix de l'eau au 1^{er} juillet 2008** pour 120 m³ consommés (en euros TTC) :

	Amilly	Chalette	Montargis	Pannes	Villemandeur
Montant facture	222,08	222,87	218,70	226,47	222,96
Coût du m ³	1,85	1,86	1,82	1,89	1,86
Variation2006/2005	+2,49 %	+2,26 %	+1,97 %	+1,44 %	+2,266 %
Variation2008/2007	-11 %	-13,4 %	-13,5 %	+18,4 %	-13,2 %

- A ces tarifs viennent s'ajouter différentes « taxes » prélevées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (0,057 €/m³ au titre de la préservation des ressources en eau; 0,321 €/m³ au titre de la lutte contre la pollution pour le non collectif et 0,598 €/m³ pour le collectif) ainsi qu'une TVA au taux de 5,5 %.

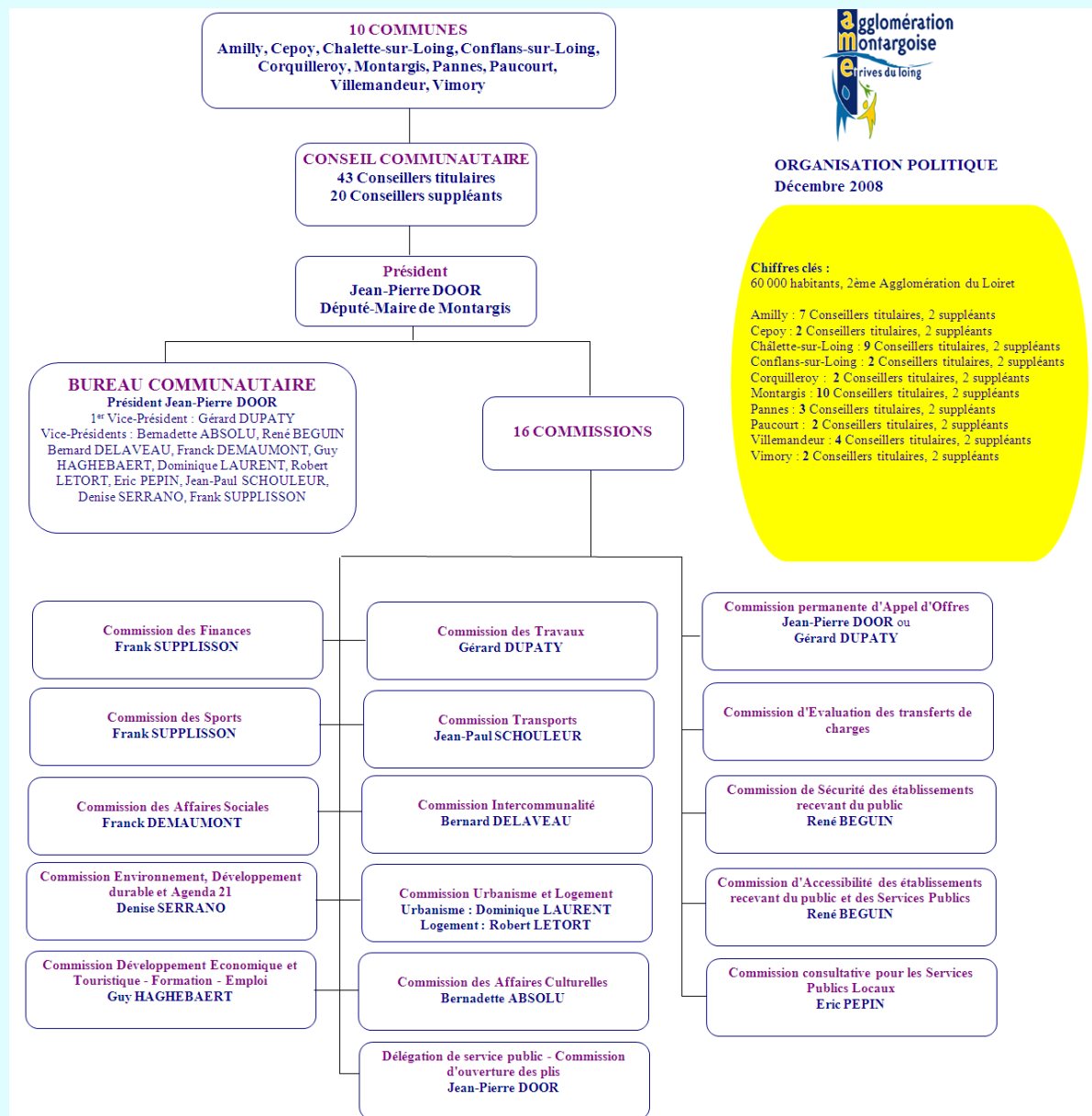
L'assainissement

- La Communauté a renouvelé son contrat à la Lyonnaise des Eaux-Suez portant sur la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif pour une durée de 10 ans et 5 mois à compter du 1^{er} mars 2007. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe (complément de prix venant s'ajouter à la redevance). Ce contrat concerne les 10 communes de l'agglomération.
- En 2008, la Communauté dispose ainsi d'un réseau de 299 km, de 118 postes de relevage et de 4 stations d'épuration situées à Chalette, à Amilly et à Vimory (2). Dans le cadre du service, 2,76 millions de m³ ont été facturés (soit 0,2 % de moins qu'en 2007) à 20 363 usagers (+ 2,5 %). Le délégataire a recensé 1 321 installations d'assainissement non collectif.
- Les tarifs pratiqués en 2008 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5 %, sont les suivants :
Le prix (hormis Vimory) de l'assainissement en 2008 pour 120 m³ d'eau consommés : 284,45 € HT, soit 2,37 € TTC le m³ (+ 16,6 % par rapport à 2007). Cette augmentation s'explique par l'instauration d'une taxe « modernisation des réseaux » au bénéfice de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Elle est compensée en grande partie par la baisse du prix de l'eau potable. Dans ce prix, la part de l'AME est passée à 37 % du prix facturé contre 43,69 % en 2007. Pour Vimory, le prix est de 1,95 € TTC le m³.
- Assainissement non collectif : 1 321 installations recensées ; 33 visitées, 99 raccordements au réseau collectif ont été opérés.

Les transports urbains

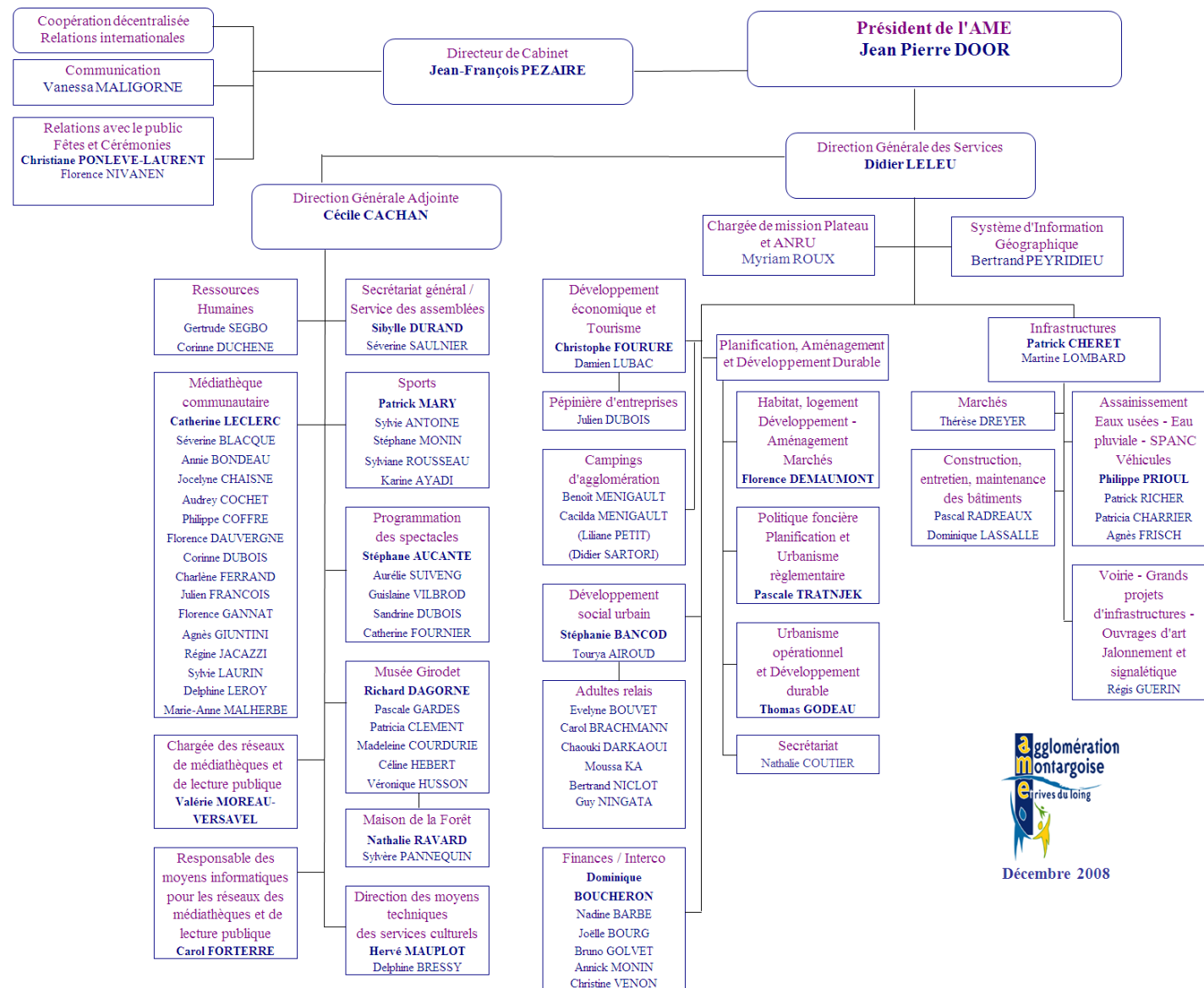
- La Communauté a une convention de délégation de service public avec la société Keolis pour la gestion du service public de transports en commun urbains sur l'agglomération montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. Elle garde, en revanche, à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2007. La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 34 bus (2 de plus qu'en 2007), l'âge moyen des bus se situant en dessous de 8 ans suite aux efforts de renouvellement engagés par la Communauté. Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service des transports à la demande, le service saisonnier pour la desserte du Lac de Chalette-sur-Loing et le nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys ».
- Faits marquants de l'année 2008 :
 - ✓ Arrivée de quatre nouveaux bus accessibles aux handicapés.
 - ✓ Lancement du nouveau service de transport « Moov'Amelys » réalisé avec un véhicule spécialement équipé pour cette mission. Ce service est réservé aux utilisateurs de fauteuil roulant, ayant un handicap permanent supérieur ou égal à 80 % ou ayant un handicap temporaire supérieur à trois mois.
 - ✓ Sur la ligne 5 : allègement de la desserte de Chalette-sur-Loing et mise en cohérence de l'offre de transport avec l'offre de la ligne 6. Sur la ligne 4 : passage systématique par le pôle d'activités de Villemandeur. Sur la ligne 2 : renfort de l'offre à Cepoy les mercredis et samedis, renfort de l'offre le vendredi soir pour l'école de gendarmerie, modification du terminus de Cepoy et extension de la desserte sur le haut de Cepoy. Sur la ligne 3 : extension de la desserte au quartier Sainte Catherine. Quartier Saint Firmin à Amilly : passage en service régulier du service TAD. Sur la ligne 1 : renfort de la desserte du Lycée en Forêt. Création de la ligne 45 entre Paucourt et le Grand Clos. Passage des lignes 1 et 2 par la place de la République au lieu de la rue Dorée les après-midi. Changement des itinéraires des services 27 et 28 à Pannes suite à la mise en sens unique de la rue de Vésines.
- Le service est assuré, fin 2008, par un effectif de 55 personnes dont 41 conducteurs. Le réseau AMELYS comprend 450 points d'arrêt. Les usagers ont effectué 1,95 millions de voyages (20 % de tickets/carnets et 80 % d'abonnements). Le nombre global des voyages a ainsi progressé de 3,10 %, essentiellement grâce aux abonnements (scolaires et étudiants mais aussi salariés). Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic puisqu'elles représentent respectivement 37,89 %, 29,54 % et 20,32 % des kilomètres commerciaux. Le service est financé par le biais des tarifs pratiqués sur les voyageurs à titre payant ainsi que par une contribution du budget communautaire qui, en 2008, s'est élevée à 2,78 M€ soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2007. Au 1^{er} janvier 2008, les tarifs ont été revalorisés. En septembre 2008, deux modifications ont été apportées à la tarification : l'abandon de la gratuité pour les scolaires habitant à plus de 5 kms de leur établissement scolaire, laissant place à une nouvelle gamme tarifaire (l'abonnement mensuel YAKA à 13,50 € qui permet une libre circulation sur tout le réseau et tous les jours, l'abonnement mensuel TAM TAM à 7,50 € par mois qui permet de circuler uniquement sur une ligne désignée, les jours de cours et aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement scolaire); la fin de la gratuité pour les demandeurs d'emploi, remplacée par la création d'un titre social, « Tonus », à 1,50 € par mois.

L'organisation politique



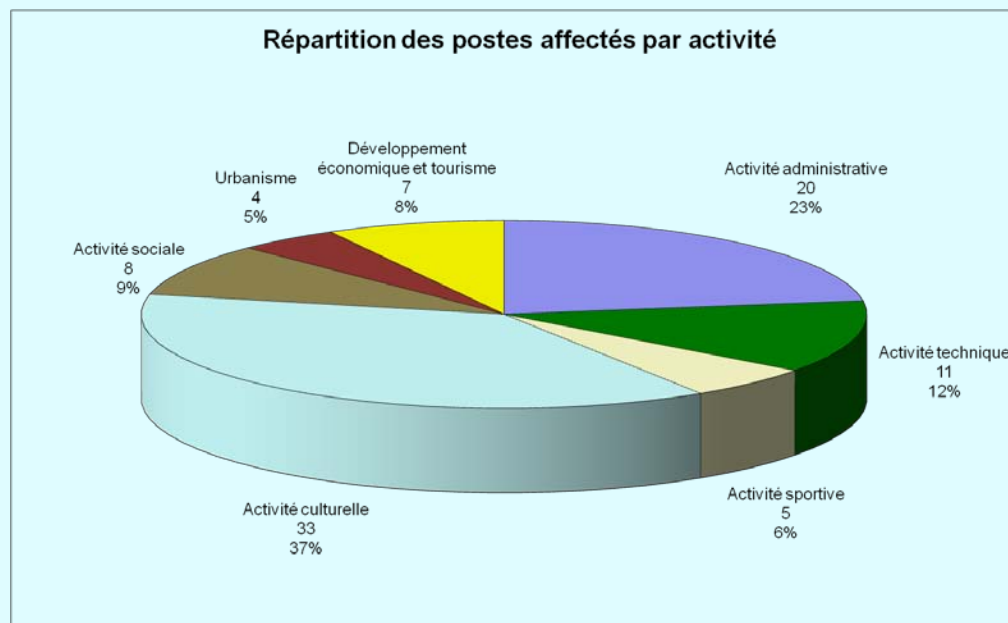
L'organisation des services

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :



Les moyens humains

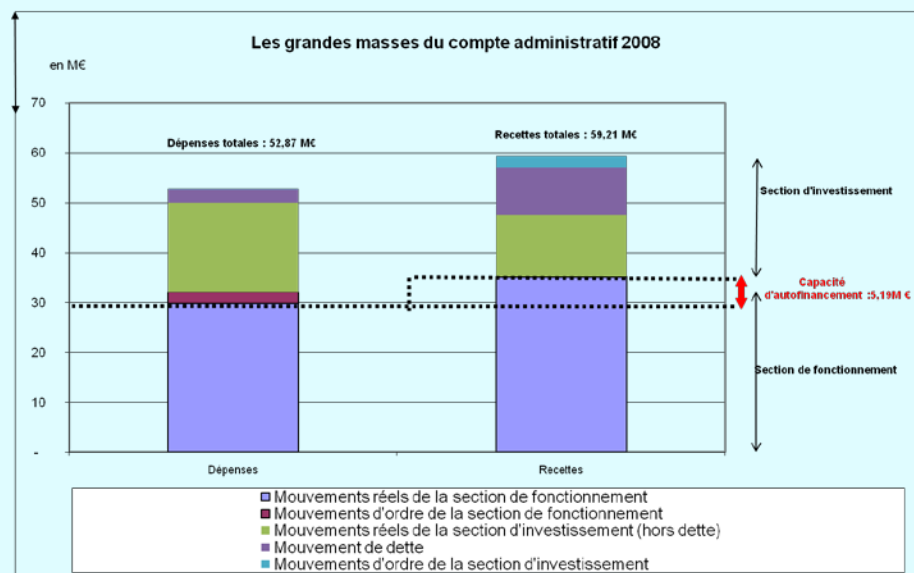
- Au 31/12/08, la Communauté compte 88 postes pourvus y compris les emplois non permanents à comparer aux 65 du 31/12/2007. Par rapport à fin 2007, cela représente une augmentation de 23 postes se décomposant de la manière suivante :
 - 12 agents ont rejoints l'AME pour la médiathèque, dont 5 transferts de la bibliothèque Durzy de Montargis,
 - Le service Infrastructures a été renforcé par 2 ingénieurs spécialisés l'un en voirie, l'autre en réseaux,
 - 6 adultes-relais ont été embauchés dans le cadre de la mise en place d'un nouveau service de médiation auprès de la population.
 - 3 autres agents ont été recrutés : 1 au Développement économique, 1 à la Maison de la forêt, et 1 apprenti,
- Les promotions internes et avancements de grade ont été nombreux : ils ont concernés 24 agents.
- Le coût du personnel dans le budget 2008 de la Communauté a représenté 3,1 M€ ce qui correspond à 10,64% des dépenses réelles de fonctionnement. En 2008, le personnel a reçu 345 jours de formation. Le coût total de la formation s'élève à 74 623 € (soit une augmentation supérieure à 40 %).
- L'instance paritaire a été renouvelée. L'élection des représentants du personnel de l'AME a eu lieu le 6 novembre 2008 au 1^{er} tour.



Le compte administratif 2008 :

Grands équilibres - Soldes d'épargne

- En 2008, les dépenses et les recettes du compte administratif s'établissent autour de 57,86 M€ (+11,94 %). Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (reflet de l'activité courante de la collectivité) s'élèvent à 29,87 M€, tandis que les dépenses réelles d'investissement hors dette s'établissent à 17,9 M€ (augmentation par rapport à 2007 de 6 M€).



Les soldes d'épargne en M€		2008
Recettes réelles de fonctionnement	(1)	35,07
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	(2)	28,83
Epargne de gestion	(3)=(1)-(2)	6,24
Frais financiers y compris ICNE nets	(4)	1,05
Epargne brute (ou capacité d'autofinancement)	(5)=(3)-(4)	5,19
Remboursement d'emprunt	(6)	2,87
Epargne nette	(7)=(5)-(6)	2,32

- L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle reflète la capacité à rembourser la dette sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements. En ce sens, elle constitue un indicateur fondamental de la situation financière de la collectivité. Avec une épargne de 5,19 M€, la Communauté a dégagé sur ses recettes récurrentes (après versement de l'attribution de compensation) un « excédent » de 21,56 %. Ce résultat demeure supérieur aux seuils d'alerte fixé généralement à 7 à 8 %.

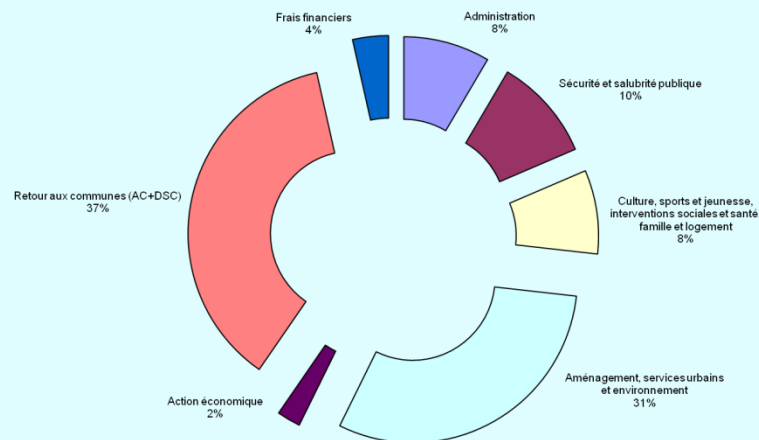
Le compte administratif 2008 :

Les dépenses

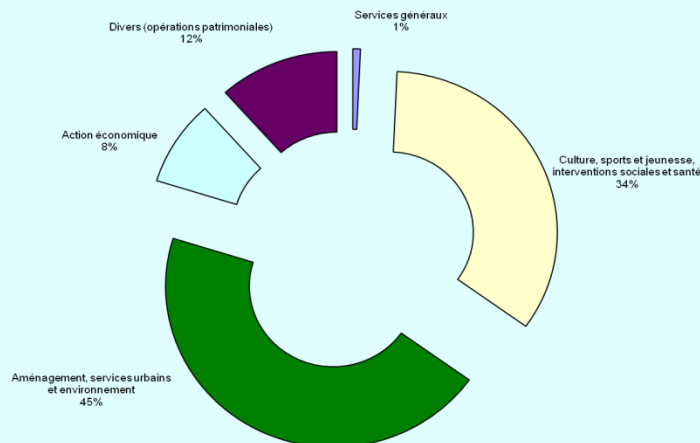
Les 29,87 M€ de dépenses de fonctionnement sont principalement répartis sur cinq grands domaines (hors frais financiers) :

- Aménagement, services urbains et environnement : 9,11 M€ dont 5,10 M€ correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères et 3,06 M€ au coût du service de transports urbains,
- Sécurité et salubrité publique : 3,01 M€ de participation au SDIS 45,
- Administration : 2,53 M€,
- Culture, sport, social, famille, logement : 2,45 M€,
- Action économique : 0,69 M€,
- Retours vers les communes : 11 M€ ce qui représente 36,9% des dépenses de fonctionnement de la Communauté (dont une Dotation de Solidarité Communautaire de 1,809 M€).

La décomposition des dépenses de fonctionnement



La décomposition des dépenses d'investissement hors dette

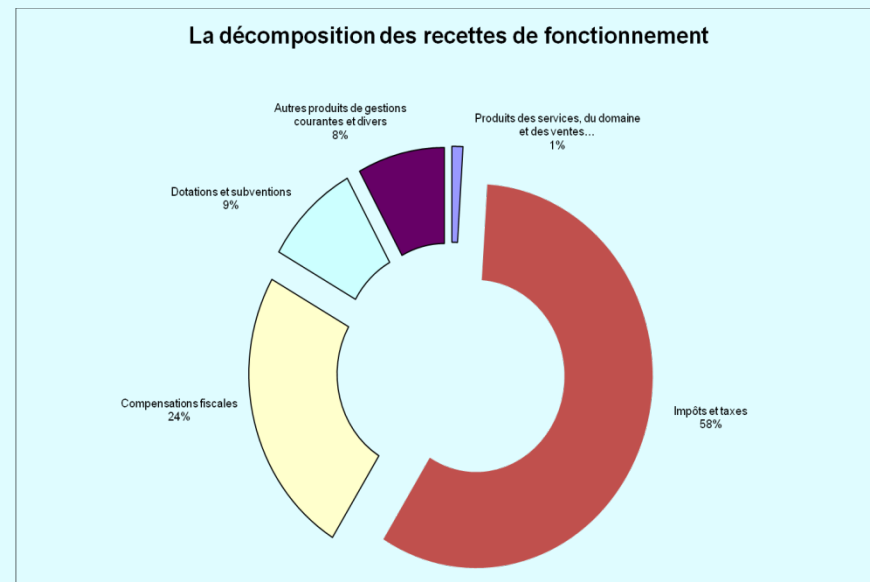


- Les dépenses d'équipement directes de la collectivité s'élèvent à 17,88 M€ et concernent à 45% l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial), à 34% la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) et à 8,59% des actions dans le domaine de l'économie.

Le compte administratif 2008 :

Les recettes

- Les 35,07 M€ de recettes réelles de fonctionnement sont constitués à :
 - 58 % de recettes de nature fiscale (17,28 M€ de taxe professionnelle et 2,4 M€ de versement transport) auxquelles s'ajoutent 8,5 M€ de compensations fiscales versées par l'Etat (soit 24 % des recettes),
 - 9 % de participations de l'Etat (DGF, DGD, Fonds national de la TP...) soit 3,08 M€.
- La fiscalité et les participations de l'Etat représentent donc près de 91 % des recettes de la Communauté. **Néanmoins, sur 35 M€ de recettes, 11 M€ sont automatiquement reversés aux communes. L'assise financière de la Communauté n'est donc en réalité que de 24 M€.**



- En 2008, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à hauteur de 29 %. Ajoutées à l'épargne brute, les autres ressources propres (FCTVA, subventions et autres dotations) couvrent pratiquement l'intégralité des investissements réalisés.
- Le recours à l'emprunt (9,5 M€) est donc venu, pour partie, aider au financement des dépenses d'équipement de l'exercice et, pour une autre partie, augmenter le fonds de roulement de la Communauté, c'est à dire le résultat de clôture.

Le compte administratif 2008 :

La dette

- En 2008, l'encours de dette de la Communauté a progressé de 5,70 M€. En effet, elle a contracté 9,5 M€ d'emprunts nouveaux alors qu'elle a remboursé 3,8 M€ de dette bancaire ancienne. La charge de la dette (intérêts et capital) représente 15,88 % des recettes réelles de fonctionnement (après versement de l'attribution de compensation). L'endettement de l'Agglomération reste proportionné à ses capacités financières puisque la capacité de désendettement s'établit à 5,97 ans : *ainsi, en y affectant l'intégralité de son épargne brute, la Communauté est à même de rembourser sa dette en seulement 6 exercices, le seuil limite étant fixé entre 12 et 15 ans.*
- La Communauté dispose également d'un budget annexe «assainissement» (cf. compétence Assainissement). Ce budget révèle une dette de 9,44 M€ au 31/12/08. En 2008, la Communauté a remboursé 2,32 M€ et a mobilisé 1 nouvel emprunt de 0,72 M€. Elle s'est donc désendettée de 1,60 M€. Dans le cadre de ses trois autres budgets annexes à vocation économique, l'Agglomération n'a pas contracté d'emprunt.

QUELQUES RATIOS	2008
Encours de la dette au 31.12 en M€	30,98
Capacité de désendettement (dette / épargne brute) en années	5,97
Annuités / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	15,88%
Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	4,35%

Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2008



31/12/2008

Membres du Bureau

Président	Vice-Présidents
Jean-Pierre DOOR	Gérard DUPATY Bernadette ABSOLU René BEGUIN Bernard DELAVEAU Franck DEMAUMONT Guy HAGHEBAERT Dominique LAURENT Robert LETORT Eric PEPIN Jean-Paul SCHOULEUR Denise SERRANO Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires titulaires et suppléants :

Amilly	Cepoy	Châlette-sur-Loing	Conflans-sur-Loing	Corquilleroy
Gérard DUPATY Baudouin ABRAHAM Alain CORROYER Guy HAGHEBAERT Jean-Charles LAVIER Colette MARIN Michel PECHER Catherine FEVRIER Annie GUET	Jean-Paul SCHOULEUR Dominique LOISEAU Christophe GUERIN Régis GUERIN	Franck DEMAUMONT Liliane BERTHELIER Christian BERTHIER Frédéric CHUPAU Chantal CLEMENT Cécile MAMERT Eric PEPIN Christophe RAMBAUD Yolande VALS Bernard PATUREAU Corinne PILTE	Robert LETORT Bernard BUISSON Marie-Claire CHAMPION Jean-Claude SEGUIN	René BEGUIN Gérard SPILMONT Michel GAYTE Claudine GEORGES
Montargis	Pannes	Paucourt	Villemandeur	Vimory
Jean-Pierre DOOR Carole BUTOR Jean-René COQUELIN Benoît DIGEON Bernard DUVAL Jean-Noël GUILLAUME Viviane JEHANNET Philippe MALET Frank SUPPLISSON Bernard VAILLANT Frédéric DEPERREAUX Dominique PARE	Dominique LAURENT Nelly ALLER Claude THIERRY Bruno DELAHAIE Claude NAVES	Bernard DELAVEAU Serge JOUDRIER François SAILLARD Muriel PARASKIOVA	Denise SERRANO Roland BOURDOIS Marie-Claude DESNOUS André PRIGENT Marie-José BRUNEAU Patrice SIMON	Bernadette ABSOLU Christian CANCEL Jean-Michel BUREAU Félix FUJS

Annexe 2 : la composition des Commissions au 31/12/2008

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission :
Gérard DUPATY

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHALETTE	Eric PEPIN
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Benoît DIGEON
PANNES	Claude NAVES
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Christian CANCEL

Commission Urbanisme et Logement

Vice-Présidents responsables de la Commission :
Urbanisme : **Dominique LAURENT**
Logement : **Robert LETORT**

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Alain CORROYER
CEPOY	Régis GUERIN
CHALETTE	Cécile MAMERT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Bernard VAILLANT
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Christian CANCEL

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Jean-Charles LAVIER
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Christophe RAMBAUD
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Michel GAYTE
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Nelly ALLER
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission Transports

Vice-Président responsable de la Commission :
Jean-Paul SCHOULEUR

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Frédéric CHUPAU
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Benoît DIGEON
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Président responsable de la Commission :
Bernadette ABSOLU

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Corinne PILTE
CONFLANS	Bernard BUISSON
CORQUILLEROY	Michel GAYTE
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN
PANNES	Bruno DELAHAIE
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission des Affaires Sociales

Vice-Président responsable de la Commission :
Franck DEMAUMONT

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Colette MARIN
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Bernard BUISSON
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES
MONTARGIS	Viviane JEHAUNET
PANNES	Nelly ALLER
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Marie-Claude DESNOUS
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission Intercommunale

Vice-Président responsable de la Commission :
Bernard DELAVEAU

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Gérard DUPATY
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Chantal CLEMENT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission de Sécurité des établissements recevant du public (ERP)

Vice-Président responsable de la Commission :
René BEGUIN

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Bernard DUVAL
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Christian CANCEL

Commission Accessibilité des ERP et des Services Publics

Vice-Président responsable de la Commission :
René BEGUIN

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Bernard DUVAL
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Christian CANCEL

Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

Vice-Président responsable de la Commission :
Denise SERRANO

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Alain CORROYER
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Yolande VALS
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Michel GAYTE
MONTARGIS	Carole BUTOR
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission d'Appel d'Offres

Président Monsieur le Président de la Communauté
ou son représentant : **Gérard DUPATY**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Bernadette ABSOLU	Franck DEMAUMONT
Christian BERTHIER	Bernard DUVAL
Bernard DELAVEAU	Guy HAGHEBAERT
Benoît DIGEON	Robert LETORT
Dominique LAURENT	Denise SERRANO

Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi

Vice-Président responsable de la Commission : **Guy HAGHEBAERT**

	<u>Titulaires</u>
AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Liliane BERTHELIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES
MONTARGIS	Philippe MALET
PANNES	Nelly ALLER
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission :
Vice-Président Responsable de la Commission :

	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
AMILLY	Gérard DUPATY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Régis GUERIN	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Franck DEMAUMONT	Eric PEPIN
CONFLANS	Robert LETORT	Bernard BUISSON
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT	Jean-Marie DUCHENE
MONTARGIS	Nadia GUITARD	Marie-Claire TICOT
PANNES	Dominique LAURENT	Gérard MOREAU
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA	Guy MOREAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO	Roland BOURDOIS
VIMORY	Muriel MOREL	Michele RENOUST

Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la Commission : **Jean-Pierre DOOR**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Bernadette ABSOLU	Bernard DELAVEAU
Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Bernard DUVAL	Robert LETORT
Dominique LAURENT	Jean-Paul SCHOULEUR
Eric PEPIN	Denise SERRANO

Commission Consultative pour les Services Publics Locaux

Vice-Président responsable de la Commission : **Eric PEPIN**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Bernadette ABSOLU	Bernard DELAVEAU
Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Bernard DUVAL	Robert LETORT
Dominique LAURENT	Jean-Paul SCHOULEUR
Eric PEPIN	Denise SERRANO